

## L'énonciation

### 1- Énoncé/énonciation

La théorie énonciative telle qu'elle a été développée en France par les travaux de **Benveniste** (1966 et 1974), **Maingueneau** (1981) et **Orecchioni** (1999) qui repose sur l'étude du fait de langue qui renvoie à une situation de communication et met en évidence la notion de subjectivité.

**A- Définition de l'énoncé :** L'énoncé est le message échangé. Il doit être mis en relation avec l'émetteur, le récepteur et les circonstances de sa production (lieu+moment).

Pour **Orecchioni**, l'énonciation se définit dans la « recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de "la distance énonciative") ».

**Maingueneau** considère tout acte d'énonciation comme un événement unique qui s'établit entre un énonciateur et un destinataire particuliers dans une situation particulière. Il la renvoie au domaine de la parole (acte individuel) par opposition à la langue (système). Cependant, il opère « une distinction entre chaque énonciation individuelle et le phénomène, le schéma général de l'énonciation, invariant à travers la multiplicité des actes d'énonciation. »

**L'énoncé, pourra aussi désigner** toute séquence signifiante dont la longueur est variable et qui est envisagée comme le support de l'acte d'énonciation. Dans la perspective d'une analyse textuelle, c'est l'ensemble scriptural qu'est le texte qui sera un énoncé. Il sera donc, dans notre analyse, le lieu d'existence de deux types « de régularités superposées- les unes grammaticales et micro-structurales et les autres discursives et macro-structurales »

L'énoncé est une chaîne linguistique qui peut être mise en rapport avec le contexte situationnel qui a permis son émergence. Dans le cas d'un message écrit, ce contexte est verbalisé lui aussi par des formes linguistiques. Or, les œuvres objets de l'étude ressemblent essentiellement à l'oral, ce qui n'empêche quand même pas une certaine mise en place d'un cadre énonciatif.

#### Types d'énoncés

**a- Énoncé ancré dans la situation** => Il est ancré lorsqu'on connaît la situation d'énonciation => Présence d'indices: -Les indices de personnes (je, tu, votre,...)-Les indices de lieu et de temps (ici, maintenant,...)-Emploi du futur, du présent, du passé.

*Exemple :* «Demain, nous travaillerons ici pour réviser et nous réussirons.» => Indices d'énonciation : personne (nous), temps (demain), lieu (ici), ...

**b- Énoncé non-ancré dans la situation** => Ne dépend pas d'une situation d'énonciation => Pas de présence d'un énonciateur ou d'un récepteur => Récit à la 3<sup>e</sup> personne.

*Exemple*: « Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, les alliés ont débarqué en Normandie. » => Pas d'indice, d'émetteur ou de récepteur.

## **B- Définition de l'énonciation**

**Pour Benveniste**, l'énonciation est *l'acte individuel d'utilisation de la langue*. On l'oppose à l'énoncé qui est *l'objet linguistique qui résulte de cette utilisation*. Il y a d'une part, *ce qui est dit* : l'énoncé et il y a d'autre part le fait de le dire : l'énonciation, *c'est le fait de produire un énoncé*. L'énonciation est « dire » et l'énoncé est un « dit ».

Pour O. Ducrot : « événement historique que constitue l'apparition d'un énoncé ».

Pour P. Barbéris : « acte physique et mental de production du message linguistique ».

**Énoncé** : résultat de cette mise en œuvre

**Les indices de l'énonciation** (désignés aussi par les termes embrayeurs ou déictiques)

Les **embrayeurs** (Traduit de l'anglais **shifters** par Jakobson), les embrayeurs sont également appelés **déictiques**, ce sont des unités linguistiques ayant une place importante dans la théorie de l'énonciation, ce qui permet aux linguistes d'analyser la subjectivité d'un auteur dans son langage. Les embrayeurs ou deixis correspondent également à des unités grammaticales qui ont une fonction linguistique; ils ont un rapport privilégié avec la situation de communication et la situation d'énonciation. Il est donc nécessaire de connaître le contexte dans lequel l'embrayeur se trouve afin de l'analyser. D. Maingueneau (1994) explique qu'un embrayeur n'est pas vide de sens mais qu'il a besoin d'une situation d'énonciation pour être interprété.

### **a- Indices de personnes<sup>1</sup>**

a) Les pronoms personnels de la première et deuxième personnes

- **Je** désigne le destinataire (celui qui parle, qui dit je ; on l'appelle aussi le locuteur). Sont également utilisés les pronoms me et moi.

- **tu** désigne le destinataire (celui à qui le destinataire parle). Les pronoms te et toi peuvent bien sûr être utilisés.

---

<sup>1</sup> —Benveniste, 1966 a, p. 4 : « Hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept » : un objet sans doute, un concept certainement pas. Ricoeur, 1975, p. 98 : « Les pronoms personnels sont proprement "asémiques" ; le mot "je" n'a pas de signification en lui-même [...], "Je", c'est celui qui, dans une phrase, peut s'appliquer à lui-même "je" comme étant celui qui parle ; donc, le pronom personnel est essentiellement fonction du discours et ne prend sens que quand quelqu'un parle et se désigne lui-même en disant "je". » Mais Ricoeur confond ici sens et référent. *Les pronoms personnels sont en réalité, avant toute actualisation discursive, sémantisés* (ainsi peuvent-ils être traduits dans les dictionnaires bilingues).

- **nous** inclut celui qui parle et d'autres personnes (nous, c'est toujours je et d'autres personnes).

- **vous** désigne le ou les destinataires.

À ces pronoms doivent être ajoutés les déterminants possessifs (mon, ton, son...) et démonstratifs (ce, cet, cette, ces) ainsi que les pronoms possessifs (le mien, le tien, le sien...) et les pronoms démonstratifs (ceci, cela, celui-là...). Sans la situation de communication, l'énoncé Je prendrai celui-là ne peut être compris (on ne sait pas ce qu'est celui-là).

Ces mots sont appelés des déictiques, c'est-à-dire des mots qui servent à montrer un objet auquel le locuteur fait référence dans la situation de communication.

### Remarque

Le pronom personnel *il* ne fait pas partie de la situation de communication. « *il* », c'est la "non-personne" : en effet, les deux premières personnes d'un dialogue se construisent en opposition à une troisième personne. « *il* », c'est non pas celui à qui l'on parle, mais dont on parle.

b- **Indices de lieu et de temps** : ce sont principalement :

- **les adverbes** et plus généralement **les compléments circonstanciels de temps et de lieu** indiquant le moment ou l'endroit dans lequel le locuteur parle : *ici, maintenant, là, aujourd'hui, hier, la semaine passée, le mois dernier, demain, dans huit jours, etc.*
- **des adjectifs qualificatifs** : *ancien, actuel, passé, prochain...*

### C- Différence entre énoncé et énonciation

Il est important de faire la différence entre énonciation et énoncé : l'énonciation peut être comparée à l'acte de fabrication tandis que l'énoncé peut être comparé au produit fabriqué.

Pour être compris, un énoncé doit être placé dans la situation de communication : imaginez que vous trouvez, en rentrant de voyage, un message sur lequel est écrit "Je viendrai demain". Pour être compris, l'énoncé "Je viendrai demain" doit être mis en relation avec la situation de communication sinon il est incompréhensible, car on ne sait ni qui est le destinataire (celui qui dit "je") ni à qui il s'adresse (sommes-nous le destinataire ?). On ne sait pas non plus quand est "demain". En effet, si le message date d'un mois, "demain" est largement passé...

### Énonciation/analyse du discours

L'énonciation est toujours présente, d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur de l'énoncé ; les différentes formes de cette présence ainsi que les degrés de son intensité permettent de fonder une typologie des discours. Nous entrons ici dans le domaine de l'analyse du discours, ou de la linguistique textuelle, ou, si l'on préfère l'appeler par son ancien nom, de la rhétorique. Nous pouvons relever ici plusieurs oppositions entre types de discours

(d'énoncés), établies au cours de diverses analyses rhétoriques et qui se fondent toutes sur des catégories relevant de l'énonciation.

### **Phrase vs énoncé pour Benveniste**

La phrase est un phénomène constant et stable qui fournit la signification. Une phrase est construite selon les règles structurales de la syntaxe et selon de critères de grammaticalité.

**Paul n'aime pas beaucoup le sport.**

L'énoncé est un phénomène variable lié à l'activité de langage en situation dans un <je-ici-maintenant>. Il est relié à un contexte et il fournit le sens en fonction de la compréhension et de l'interprétation.

### **Discours vs récit pour Benveniste**

L'opposition entre histoire et discours (ou encore récit et discours) a été introduite par Emile Benveniste, sur la base d'une analyse des systèmes du temps du verbe en français.

«Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en deux systèmes distincts et complémentaires. Chacun d'eux ne comprend qu'une partie des temps du verbe; tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguons comme celui de l'histoire et celui du discours»

Nous trouvons donc ici une correspondance linguistique formelle à la partition psychologique précédemment considérée entre l'univers du discours et l'univers du récit.

«L'énonciation historique, aujourd'hui réservée à la langue écrite, caractérise le récit des événements passés. Ces trois termes, "récit", "événement", "passé", sont également à souligner. Il s'agit de la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. Pour qu'ils puissent être enregistrés comme s'étant produits, ces faits doivent appartenir au passé. Sans doute vaudrait-il mieux dire : dès lors qu'ils sont enregistrés et énoncés dans une expression temporelle historique, ils se trouvent caractérisés comme passés»

Mais l'opposition entre récit et discours ne se fonde pas uniquement sur une opposition temporelle, elle procède également de l'opposition des "personnes". L'énonciation "discursive" est le lieu de la confrontation des personnes *je / tu* alors que l'énonciation "historique" est le lieu de la troisième personne *il*, (ou encore non-personne selon l'expression d'Émile Benveniste<sup>[3]</sup>).

Le discours se caractérise par la coprésence de deux ou plusieurs interlocuteurs qui l'élaborent conjointement, dans un rapport intersubjectif présent et réel, alors que l'histoire se caractérise par la réduction des subjectivités à travers la personne du narrateur. L'histoire est un discours clos, elle révèle une scène radicalement étrangère à l'instance de l'énonciation.

## Exercice (modèle) sur l'énonciation

« Ne vous ai-je pas déjà dit cette semaine que vous n'êtes pas ici pour jouer à ces petits jeux infantiles sur votre ordinateur de bureau ? Regardez-moi au lieu de tripoter ça ! Vous n'êtes pas dans l'entreprise pour vous amuser, nous ne vous avons pas embauché pour ça ! Vous faites un effort, mon ami, sinon d'ici un mois, vous allez vous retrouver là-haut, à classer le courrier en retard ! »

### I - Les personnes et les choses

#### 1) Pronoms personnels

- *je, moi* : pronoms personnels de la 1<sup>ère</sup> personne du singulier, ils expriment le locuteur, celui qui parle ;
- *vous* est ici un « *vous* » de politesse, ce pronom morphologiquement de la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel équivaut à un singulier, il correspond à l'allocutaire, celui à qui *je* parle.
- *nous* : pronom de la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel, qui exprime ici le locuteur associé à des tierces personnes absentes sur le lieu de l'énonciation, l'ensemble formant l'équipe dirigeante de l'entreprise.

#### 2) Les possessifs

- *votre* (ordinateur) est un adjectif possessif de la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel, avec la même remarque que ci-dessus pour le pluriel de politesse ; il établit un lien à l'allocutaire ;
- *mon* (ami) : adjectif possessif de la 1<sup>ère</sup> personne du singulier, qui établit un lien au locuteur. Il y aurait des remarques à faire sur la **modalisation** dans cette expression ; l'allocutaire n'est pas un ami du locuteur, c'est donc plutôt ironique, ou condescendant ; cette expression sert à interpeller l'allocutaire, à attirer son attention, et à établir un rapport avec lui, qui est ici un rapport de supériorité, par l'intermédiaire de mots de confraternité, qui sont donc détournés de leur usage premier.

#### 3) Les démonstratifs

- *cette* (semaine), adjectif démonstratif, sert à exprimer une circonstance temporelle (voir ci-dessous)
- *ces* (petits jeux) sont ceux que je vois, ceux auxquels vous êtes en train de vous adonner, cet adjectif démonstratif est accompagné par un élément extra-linguistique, un geste du locuteur à l'intention de son allocutaire, pour désigner ce qu'ils ont conjointement sous les yeux ;
- *ça* (deuxième ligne) est un pronom démonstratif qui est accompagné d'un geste du locuteur à l'intention de son allocutaire ; le deuxième *ça* peut être compris de la même façon, mais il est plutôt anaphorique (= vous amuser).

#### 4) L'article défini

- *l'entreprise* : le nom est précédé d'un article défini, qui possède un rôle similaire à celui des déterminants déictiques, puisqu'il s'agit de l'entreprise commune à

l'allocutaire et au locuteur, celle que *nous* connaissons tous deux, et qu'il n'est pas nécessaire de préciser davantage ; en ce sens, il est proche d'un adjectif possessif.

## II - Les circonstances

### 1) Temps

- *cette semaine* : l'adjectif démonstratif permet de situer la semaine par rapport au présent d'énonciation, c'est celle qui contient le jour présent ;
- *d'ici un mois* : ce groupe exprime un futur proche, la durée d'un mois à compter du jour présent.

### 2) Lieu

- *ici* (ligne 1) : cet adverbe exprime le lieu de l'énonciation ;
- *là-haut* : cet adverbe exprime un lieu qui se situe au-dessus du lieu de l'énonciation, l'étage supérieur par rapport à *ici* ; il peut être accompagné d'un geste.

## III - Les verbes

### 1) Présent

- *vous n'êtes...* (2 fois) correspond au présent véritable, ou présent d'énonciation, ce qui est vrai pendant qu'on le dit, mais avec une valeur élargie, comme c'est fréquent, élargie à un passé récent et un futur plus ou moins proche.

### 2) Passé composé

- *ai-je dit / avons embauché* : le passé composé exprime une action passée qui a des prolongements dans le présent ; je vous *l'ai dit* pour que vous vous en souveniez encore aujourd'hui ; et nous *avons embauché* dans le passé, la conséquence présente étant que vous *êtes* embauché.

### 3) Futur

- Il n'y a pas de futur simple de l'indicatif, mais un futur proche exprimé par la périphrase habituelle avec le semi-auxiliaire *aller* : *vous allez vous retrouver...*

### 4) Modes

- *Regardez-moi* est un impératif présent, où le locuteur s'adresse à son allocutaire ; au présent, mais pour une réalisation de l'action dans un futur très proche, immédiat ; il correspond à un acte de parole du locuteur sur l'allocutaire, puisque c'est un ordre ;
- *Vous faites* est un présent de l'indicatif, mais qui a exactement la même valeur que l'impératif, avec la nuance qu'il est suivi d'une action soumise à condition, il a donc aussi une valeur hypothétique.
- On peut noter aussi un acte de parole dans le questionnement (au passé composé) de la première phrase, puisqu'une question appelle en principe une réponse ; mais si la

forme est interrogative, c'est plutôt ici l'expression d'une colère, pour laquelle il n'y a pas de mode.

Biographie des principaux auteurs de l'énonciation

1- **Émile Benveniste** est l'un des plus grands linguistes, de réputation internationale, du XX<sup>e</sup> siècle. Fondateur de la linguistique de l'énonciation, mais pas uniquement, il nous a laissé une œuvre qui fait partie des références majeures en linguistique et qui, au-delà des frontières disciplinaires, a fortement marqué les sciences humaines. Né le 27 mai 1902 à Alep en Syrie au sein d'une famille juive polyglotte. En 1924 il est naturalisé français et choisit le prénom d'Émile. Enseignant, il forma plusieurs générations d'étudiants. Chercheur de terrain, il mena des enquêtes linguistiques en Iran, en Afghanistan (1947), puis en Alaska (1952), et participa à de nombreux colloques internationaux de linguistique. Il fut également Secrétaire adjoint de la Société de linguistique de Paris (1959-1970), « le lieu par excellence de la recherche linguistique en France » <sup>1</sup> ; il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres en 1960, Directeur de l'Institut d'études iraniennes en 1963 et Président de l'Association internationale de sémiotique en 1969.

### Ses principaux ouvrages

- 1- *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, vol. 1 : *Économie, parenté, société* ; vol. 2 : *Pouvoir, droit, religion*, Paris, Minuit, 1969.
- 2- *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Paris, Gallimard, **vol. 1, 1966 ; vol. 2, 1974.**
- 3- *Dernières leçons, Collège de France 1968 et 1969*, établi par J.-C. Coquet et I. Fenoglio, Préface de Julia Kristeva, Postface de Tzvetan Todorov, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2012.

2- **Catherine Kerbrat-Orecchioni** est une linguiste française. Elle est enseignante-chercheuse à l'Université Lyon II, où elle fait partie du laboratoire ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations). Elle a, entre autres, réfléchi de façon théorique à la question du dialogue, mettant au point la notion de « trope communicationnel », qui définit la manière dont un énoncé adressé à quelqu'un peut contenir en fait un message indirectement adressé à une autre personne témoin de la discussion.

### Ses principaux ouvrages

- 1- *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, 1980.
- 2- *L'Implicite*.- Paris : Armand Colin, 1986.
- 3- *Les Interactions verbales*, Tome I.- Paris : Colin, 1992.

3- Dominique Maingueneau Professeur de linguistique à l'UFR de Langue française de l'Université Paris-Sorbonne. Il est rattaché à l'équipe STIH ("Sens, Texte, Informatique, Histoire"). Ses travaux ont surtout porté sur la linguistique française et l'analyse du discours. Il a publié de nombreux ouvrages dans cette dernière discipline depuis son *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* (1976) ; il a co-dirigé le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Paris, Seuil, 2002). Il s'inscrit dans la tradition française d'analyse du discours, en privilégiant les apports de M. Foucault, de la pragmatique et des théories de l'énonciation linguistique. Il s'intéresse actuellement au discours politique et aux "discours constituants" (philosophique, religieux, scientifique, littéraire...), ces discours qui légitiment en dernière instance l'ensemble des pratiques d'une société.

### **Ses principaux ouvrages**

- 1- **Éléments de linguistique pour le texte littéraire.**- Paris : Nathan, « Lettres Sup. », 2000 (1<sup>ère</sup> édition 1986).
- 2- **Initiation aux méthodes de l'analyse du discours.**- Paris : Hachette, 1976.
- 3- **L'Analyse du discours.**- Paris : Hachette supérieur, « HU Linguistique », 1991.
- 4- **L'Énonciation en linguistique française.**- Paris : Hachette Supérieur, « HU Linguistique », 1994.

### **Bibliographie**

- ADAM, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- BENVENISTE (É.), 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE (É.), 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- CULIOLI (A.), 1991, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys.
- DUCROT (O.), 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- MAINGUENEAU, D. (1991). *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.

### **Sitographie**

<http://www.ralentirtravaux.com/lettres/cours/enonciation.php>

[http://jean-paul.desgoutte.pagesperso-orange.fr/livres/utopie/ut\\_discours.htm](http://jean-paul.desgoutte.pagesperso-orange.fr/livres/utopie/ut_discours.htm)